



Avertissement

L'utilisation d'un appareil d'appel ne dégage pas de l'obligation de surveillance vis-à-vis des personnes ayant besoin d'aide. Comme système radio, il n'est pas homologué pour signaler des situations prévisibles mettant la vie en danger.

Étendue de la livraison

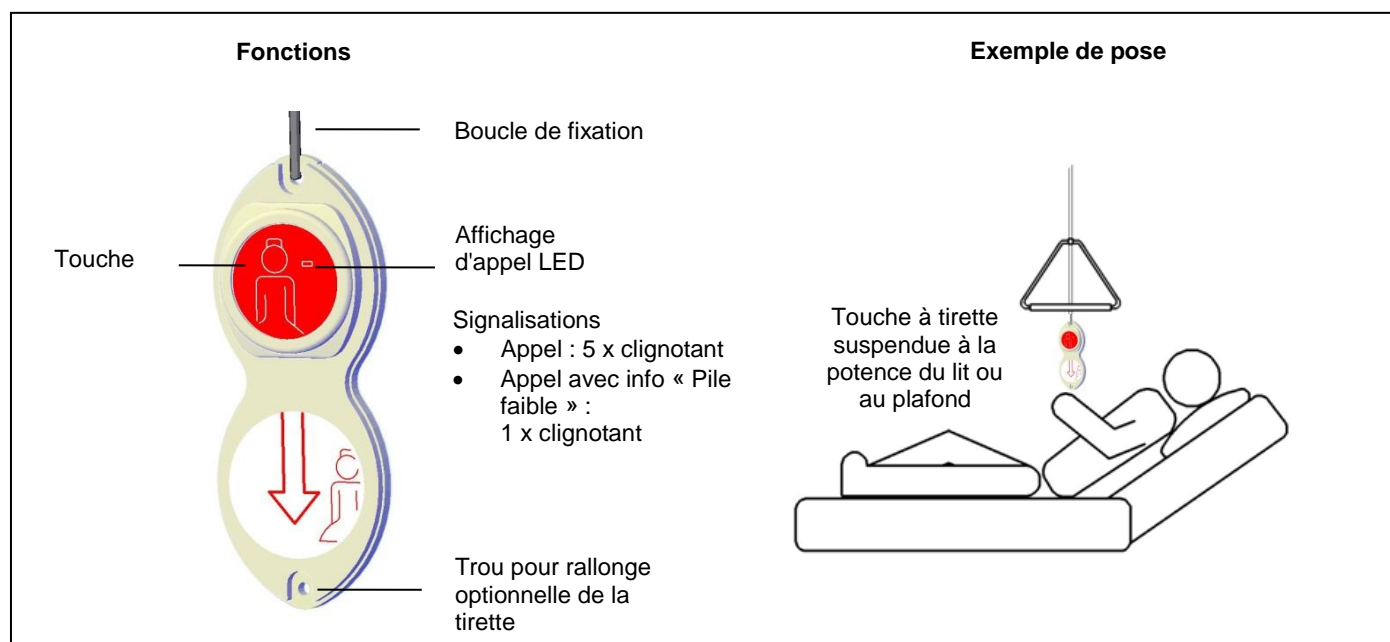
Produit	Numéro d'article ¹	Fréquence ¹
Touche à tirette et d'appel radio AAL <i>Profiline</i> VarioPull	HC-170	869,23 MHz
Mode d'emploi	HC-170-BA	

¹ Le numéro d'article et la fréquence sont indiqués sur la plaque signalétique.

Après avoir déballé l'appareil, vérifiez que rien ne manque ni n'a été endommagé.

Note : Dans ce mode d'emploi, la **touche à tirette et d'appel radio AAL *Profiline* VarioPull** est abrégé en **touche à tirette**.

Fig. 1 : Touche à tirette



Montage



Important

Pour des raisons techniques, la boucle de fixation standard n'a pas de protection anti-étranglement. Si cette absence devait constituer un problème, il est interdit d'utiliser cette boucle de fixation !

La pose est prévue pour être suspendue au moyen de la boucle de fixation, par ex. à une potence de lit ou au plafond de la chambre. Ainsi, la personne qui l'utilise peut, suivant ses possibilités motrices, déclencher l'appel soit en tirant sur l'unité, soit en appuyant sur la touche d'appel (fig. 2). Le trou inférieur dans l'unité permet d'installer une tirette supplémentaire (non fournie), offrant ainsi une grande polyvalence à la touche.

Mise en service

La touche à tirette est livrée prête au service avec une pile. Avant la première mise en service, il faut d'abord la programmer sur un récepteur AAL *Profiline* correspondant et tester sa portée.

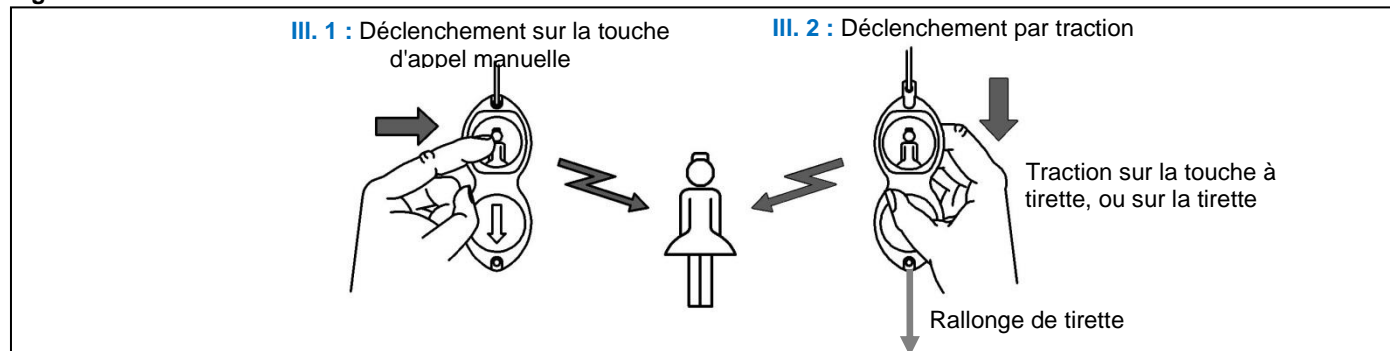
Programmer / supprimer la touche à tirette sur un récepteur radio

La programmation requise pour la première mise en service et la suppression sur le récepteur radio éventuellement nécessaire en cas de portage sont décrites dans le mode d'emploi respectif du récepteur.

Désactiver le message d'appel

En cas de déclenchement, la touche à tirette envoie un message d'appel unique au récepteur correspondant. Procéder sur le récepteur à une désactivation éventuellement nécessaire de l'appel. Il n'est pas possible de réinitialiser l'appel radio sur la touche à tirette.

Fig. 2 : Commande de la touche à tirette



Vérifier la portée sûre de la liaison radio

La portée de la touche à tirette correspond aux exigences du centre de contrôle technique des caisses de maladie. À l'intérieur des bâtiments, on peut s'attendre à une portée de 30 m. La portée dépend essentiellement des conditions locales et constructives.

Avant d'utiliser le système pour la première fois, vérifier que la liaison radio n'est pas perturbée. Procédez de la manière suivante :

1. **Allumez** tous les appareils électroniques de loisir et de communication se trouvant aux alentours, tels téléviseurs, consoles de jeux et ordinateurs.
2. Vérifiez le signal radio vers le récepteur d'appels à environ 5-10 m de distance par rapport à l'écart prévu. Veillez à ce que la mesure soit déclenchée par un seul signal d'appel.

Important : Si l'emplacement d'appareils électroniques est modifié dans l'environnement de l'appel ou que de nouveaux appareils sont mis en service, contrôler de nouveau la portée radio.

Nettoyage

Nous recommandons un chiffon doux, légèrement humidifié, avec un peu de produit de rinçage, le cas échéant avec ajout de désinfectant selon DIN/EN 13727. N'utiliser en aucun cas un détergent corrosif ou abrasif.

Mesures régulières

Nous recommandons une inspection hebdomadaire avec déclenchement d'appel de contrôle et observation des LED. Ce faisant, veiller également au bon fonctionnement des composants de traction (remplacement sûr de la tirette après un déclenchement d'appel).



Important

Effectuer les contrôles réguliers avec soin. Remplacer immédiatement toute pièce usée / défectueuse. En cas d'endommagement ou de dysfonctionnement, ne plus utiliser le système avant qu'il ne soit réparé.

Caractéristiques techniques

Fréquence de service :	869,23 MHz (fréquence d'alarme sociale sûre)
Touche d'appel :	touche à membrane sur toute la surface, env. 32 mm Ø
Autre déclenchement d'appel :	interrupteur à traction
Signalisations :	LED pour signalisation d'appel et de pile
Surveillance pile :	détection « pile faible » par LED et transmission au récepteur radio
Alimentation :	pile bouton 3 V, type CR 2032
	Autonomie en cas d'utilisation quotidienne, env. 3 ans
Dimensions :	52 x 130 x 19 mm (l x h x p)
Poids :	env. 110 g (avec pile et sangle de pose)
Protection :	IP 68
Charge de traction maximale :	10 kg
Conformité :	CE (RED RL, RoHS RL)

Remplacement de la pile



Important

Après avoir changé de pile, vérifier toujours le déclenchement d'appel et la portée comme pour la première mise en service.

Message « Pile faible »

À chaque déclenchement d'un appel, l'état de la pile de l'émetteur est également transmis. Si le message « Pile faible » est émis (voir fig. 1), il faudra remplacer la pile de l'émetteur radio au cours des prochaines semaines.

Retirer le module émetteur de l'unité de traction en desserrant les vis de montage. Ouvrir le boîtier en desserrant les vis et retirer le sous-groupe émetteur. Changement de pile, voir figure 4.

Fig. 2 : Démontage de la touche à tirette pour le nettoyage ou le changement de pile

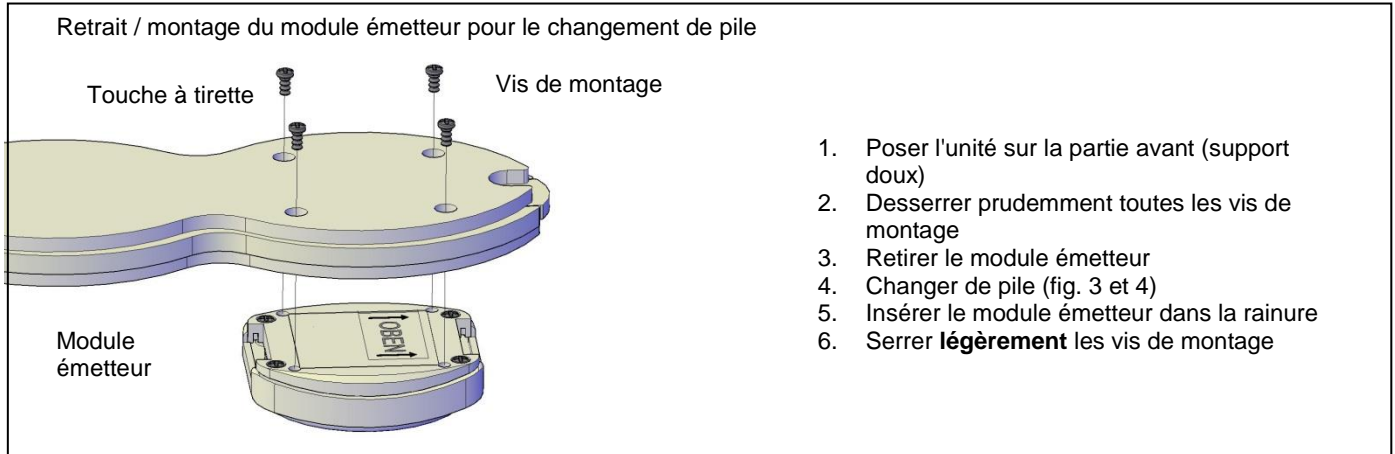


Fig. 3 : Agencement des pièces du module émetteur

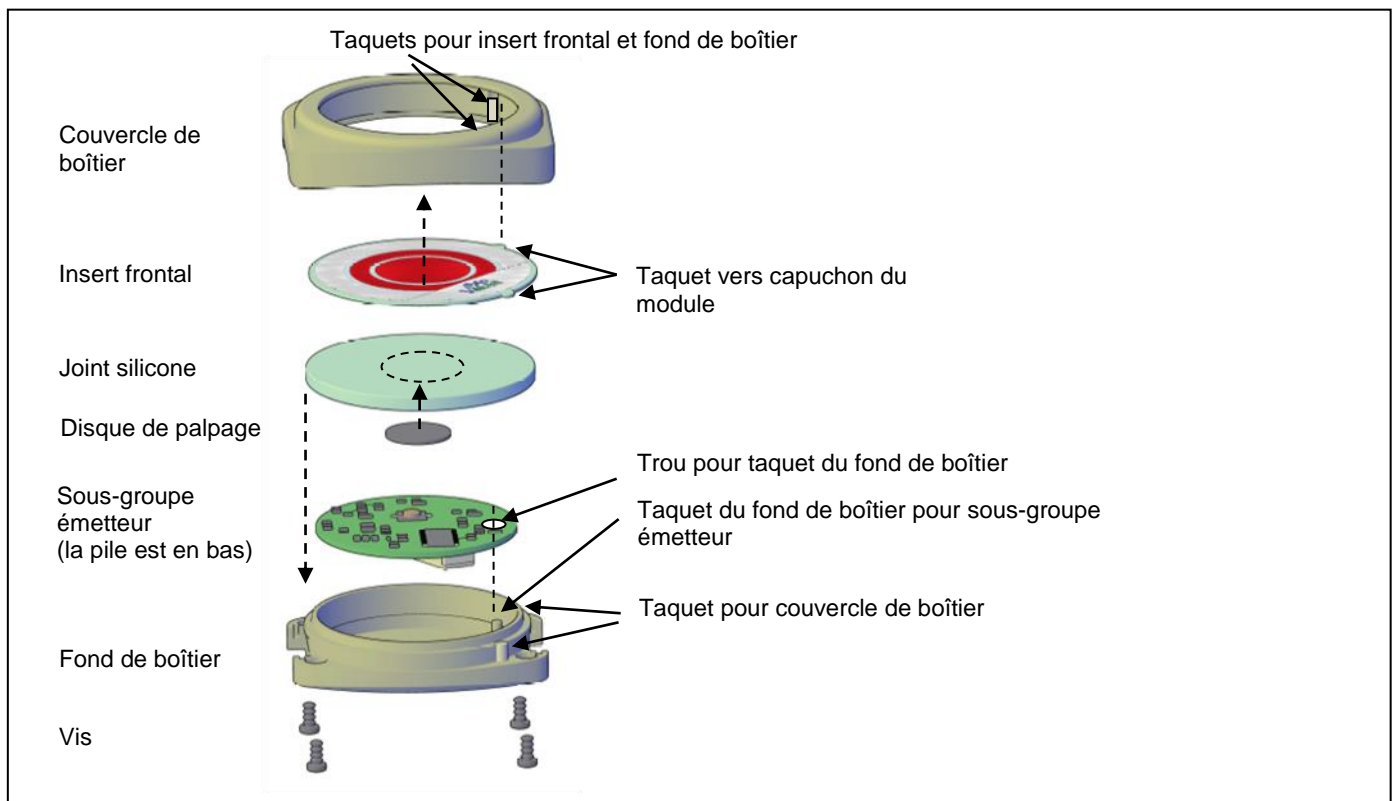
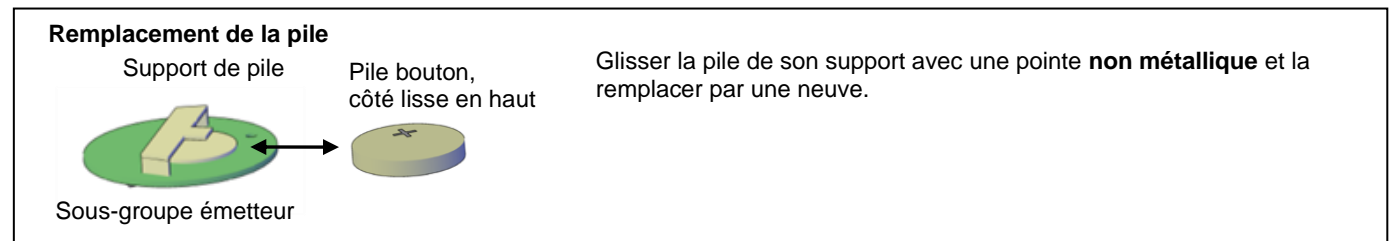


Fig. 4 : Remplacement de la pile



Assembler de nouveau le module émetteur comme sur la fig. 3. Veiller impérativement à ce que le disque de palpage soit inséré et que le joint silicone soit placé du bon côté.

Garantie

Le fabricant décline toute responsabilité pour des dommages résultant d'un emploi incorrect ou non conforme à l'usage prévu. Pendant la période de garantie légale, nous éliminons gracieusement, par réparation ou remplacement, tout vice de l'appareil reposant sur un défaut de matériel ou de fabrication.

La garantie expire en cas d'intervention de tiers ou de manipulation non conforme. Elle ne s'applique pas à l'usure de pièces mobiles ou de rechange.

Adresse du SAV

Si des dérangements devaient apparaître malgré une manipulation conforme, ou si l'appareil a été endommagé, veuillez contacter votre revendeur ou l'adresse suivante :

AAL-Homecare Deutschland - Wahner -Str. 45 - 53859 Niederkassel - Site web : www.aal-homecare.com

Informations sur la mise au rebut

Les vieux appareils n'ont pas le droit d'être éliminés avec les déchets ménagers. Mettez les vieux appareils, les piles usées et le matériel d'emballage au rebut conformément aux lois et prescriptions en vigueur.



Conformité et réglementations légales

AALHomecare déclare par la présente que, dans la mesure applicable, le produit est en conformité avec les exigences fondamentales et les autres prescriptions significatives de la directive CEM 2014/30/UE, la directive RED 2014/53/UE ainsi que la directive RoHS RL 2011/65/UE. Les déclarations de conformité complètes sont disponibles sur Internet : www.aal-homecare.com



Ordonnance REACH Dans le sens de l'ordonnance, nous sommes des utilisateurs en aval. Le produit n'est pas soumis à l'obligation de marquage. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet.